

Compte Rendu du conseil d'établissement n°3 **Lundi 29 Septembre 2025**

Ouverture de la séance à 17h30

Sont présents :

- M. BAQUIE Francis, Proviseur
- Mme BLOCH-ROUDAUT Jeanne, Adjointe au Conseiller de coopération et d'Action Culturelle
- M. BARAUD Vincent, Directeur du premier degré
- Mme RUSSET Lavinia, Responsable administrative et Financière
- Mme FIAKAIFONU Angeliqua, Conseillère Principale d'Education
- Mme LEGENDRE Amélie, Représentante des enseignants du 1^{er} degré
- M. CORNUAULT Manuel, M. RAGOT Loic, Représentants des enseignants du 2nd degré
- Mme KOMBE Etienne, Représentante des personnels non enseignants
- M. CHOUVELON Gauthier, Représentant des parents d'élèves
- Mme MALEB Maya, Représentante élue des élèves

Sont excusés :

- M. LEROUX, Conseiller de coopération et d'Action Culturelle
- Mme BONNET-ROCHE Elodie, M. LAMBERTI Julien, Représentants des parents d'élèves
- M. TRAU Caspian, Représentant élu des élèves

Quorum atteint - 10 membres votants

- Secrétaire de séance : Mme RUSSET Lavinia, Responsable Administrative et Financière

M. Le proviseur ouvre la séance et remercie les membres présents.

I - Ordre du jour pour approbation

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du Procès-Verbal du conseil d'établissement extraordinaire du 27 mai 2025
3. Présentation du Compte Financier 2024
4. Renouvellement de l'équipe pédagogique au 1^{er} août 2025 et perspectives février 2026
5. Informations sur la session d'examens 2025
6. Structure pédagogique et prévisions de rentrée 2026
7. Evolution de la carte des emplois 2026
8. Utilisation des fonctions « chat » des adresses mail des collégiens
9. Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité – vote : 10 pour

II – Approbation du Procès-Verbal du conseil d'établissement extraordinaire du 27 mai 2025

Le procès-Verbal est validé – Vote : 10 pour

III – Présentation du Compte Financier 2024

Monsieur le Proviseur rappelle aux membres présents que le compte financier a déjà été validé en Assemblée Générale et qu'il est présenté en Conseil d'établissement à titre informatif. Il procède à la lecture des grandes lignes

- Résultat de l'exercice : excédent de 442 825 VT
- **Produits** : 93,83 % issus principalement des droits de scolarité, 6,17 % provenant d'autres recettes
- **Charges** :
 - 74,14 % : charges salariales
 - 12,26 % : charges de fonctionnement
 - 13,6 % : autres charges

IV – Renouvellement de l'équipe pédagogique au 1^{er} août 2025 et perspectives février 2026

L'établissement a accueilli, à compter du 1^{er} août 2025, les enseignants suivants :

- Mme BOUILLON-PERRON, professeure d'EPS (2^d degré)
- Mme CONTE, professeure d'Histoire-Géographie (2^d degré)
- Mme COURNE, professeure des écoles (CE1)
- M. FERCHICHI, professeur de Technologie
- Mme HAMELIN, enseignante spécialisée (1^{er} degré)
- Mme MAUCOTEL, professeure d'EPS (2^d degré)
- M. SARIANI, professeur de SVT
- Mme WILLEMET, professeure d'anglais en maternelle

Monsieur le Proviseur rappelle que ces enseignants ont été recrutés sous contrat local (CDD de 3 ans), suite aux décisions prises lors des CLR d'avril et de juillet 2025.

La prochaine Commission Locale de Recrutement (CLR) aura lieu le 31 octobre 2025, en vue de la rentrée de février 2026. Les recrutements porteront sur les postes suivants :

- Professeur de Chinois
- Professeur d'Histoire-Géographie – SES
- Professeur d'EPS
- Professeur de Mathématiques et Physique

Le représentant des parents d'élèves demande si les postes à pourvoir ont été publiés sur le site.

Monsieur le Proviseur répond par l'affirmative et précise que la date limite des dépôts de dossiers de candidatures est le 15 Octobre 2025.

V – Informations sur la session d'examens 2025

Monsieur le proviseur mentionne que l'ouverture de la session d'examen est prévue normalement avec la Nouvelle-Calédonie. Il précise le calendrier des différentes épreuves :

- Épreuves écrites et orales du BFI : du 27 au 29 octobre 2025
- Épreuves du DELF : les 3, 4 et 5 novembre 2025
- Épreuves d'ECE et de NSI : le 5 novembre 2025
- Épreuves écrites du Baccalauréat : les 19, 20 et 21 novembre 2025
- Épreuve anticipée de Français : le 24 novembre 2025
- Grand oral (Terminale et Première) : du 27 novembre au 4 décembre 2025
- Épreuves orales du DNB : 21 Novembre 2025
- Épreuves écrites du DNB : 11 et 12 Décembre 2025

Calendrier des résultats – Examens 2025

- Résultats du Baccalauréat : 10 décembre 2025
- Épreuves du 2^d groupe : 15 et 16 décembre 2025
- Résultats du Diplôme National du Brevet (DNB) : 19 décembre 2025
- 6 enseignants de Nouvelle-Calédonie interviendront à Port-Vila pour les oraux
- 2 enseignants du lycée se rendront en Nouvelle-Calédonie pour les épreuves du BFI

Le représentant des parents d'élèves souhaite savoir s'il y aura une modification des emplois du temps pour les autres élèves durant la période des examens.

Monsieur le Proviseur précise qu'aucun changement n'est prévu : les cours seront maintenus normalement pour l'ensemble des élèves. Il ajoute que les élèves de Seconde seront en stage du 24 novembre au 5 décembre.

VI – Structure pédagogique et prévisions de rentrée 2026

Monsieur le Proviseur présente la structure 2026 de l'établissement :

- Premier degré : 16 divisions, comprenant 6 classes de maternelle et 10 classes d'élémentaire
- Second degré : 16 divisions, réparties entre 10 classes de collège et 6 classes de lycée

L'effectif total estimé pour l'année sera de 680 élèves, en légère baisse par rapport à 2025.

VII – Evolution de la carte des emplois 2026

Monsieur le Proviseur informe que la carte des emplois, élaborée par l'AEFE, recense l'ensemble des personnels détachés affectés dans les établissements à l'étranger, elle sert de base pour anticiper les ouvertures, fermetures ou transformations de postes pour les rentrées à venir.

Au Lycée Jean-Marie Gustave Le Clézio de Port-Vila, nous comptons actuellement 20 personnels détachés :

- 18 enseignants
- 2 personnels de direction

En raison des restrictions budgétaires auxquelles l'AEFE est actuellement confrontée, des propositions d'ajustement (ouvertures, fermetures ou transformations de postes) sont transmises, et cela peut impacter la composition des équipes à partir des prochaines rentrées.

Le Conseil d'établissement doit se prononcer sur la carte des emplois proposée par l'AEFE.

La décision finale sera prise par le Comité Social d'Administration (CSA) de l'AEFE, qui se réunira le 9 octobre 2025. Cette instance validera la carte des emplois de notre établissement pour la prochaine rentrée.

Monsieur le Proviseur informe également que trois personnels détachés de l'établissement arriveront en fin de contrat en août 2026 :

- Mme Gardais, professeure d'anglais
- Mme Cros, professeure de lettres
- Mme Laffin, professeure d'histoire-géographie

Monsieur le Proviseur précise que le poste d'Histoire-Géographie sera reconduit.

L'établissement dispose déjà de personnels détachés sur les postes d'anglais et de lettres. Une demande de maintien de ces deux postes a été formulée par le proviseur auprès de l'AEFE.

En retour, les propositions faites de l'AEFE sont les suivantes :

- Aucune fermeture de poste
- Maintien du nombre total de personnels détachés
- Transformation du poste d'anglais en poste d'EPS

Un représentant des enseignants prend la parole et souhaite faire part des remarques de ses collègues concernant la proposition de l'AEFE sur la carte des emplois. Il cite :

« Je trouve aberrant qu'un poste de détaché en anglais ferme alors que l'établissement vient à peine d'accéder au statut de Lycée International et d'ouvrir une section BFI ».

« Pourquoi créer ce poste spécifiquement en EPS et non dans un autre domaine ? Sur le plan économique, ce choix semble peu pertinent. La mise en place d'un tel poste entraînera probablement le recrutement d'un expatrié, dont nous connaissons l'instabilité. Or, il existe déjà sur place des profils compétents et disponibles. Dans ce contexte, ce choix ne paraît pas judicieux ».

« Supprimer un poste de résident en anglais est contradictoire avec la mise en place du BFI. »

Monsieur le Proviseur soumet la proposition de carte des emplois de l'AEFE au vote des membres du Conseil d'établissement.

Résultats du vote :

- Pour : 8 Contre : 1 Abstention : 1

La proposition est adoptée.

VIII – Utilisation des fonctions « chat » des adresses mail des collégiens

Monsieur le Proviseur informe que cette problématique a été soulevée en Conseil pédagogique. Il interroge les membres sur la nécessité de maintenir cette fonction pour les élèves du collège.

Un représentant des enseignants demande s'il est possible de supprimer cette fonction.
Il lui est répondu que oui.

Monsieur le proviseur soumet au vote la suppression de cette fonction « chat » - vote à l'unanimité

IX / Questions diverses

1/ Comment inciter les parents à ne pas laisser tourner les moteurs dans les rues jouxtant le lycée ? (Halle des sports et classe de CE1)
Monsieur le Proviseur indique qu'il est possible d'adresser un message aux parents à ce sujet. Toutefois, il exprime des doutes quant à l'impact réel de cette seule démarche sur leurs actions.

Il rappelle que notre établissement est labellisé EFE3D (Établissement Français à l'Étranger en Démarche de Développement Durable), et souligne que les élèves "éco-délégués" pourraient porter un projet éducatif et pédagogique sur cette thématique.

Il précise qu'un message porté par les élèves eux-mêmes serait probablement mieux entendu et reçu par les familles.

À ce titre, un représentant des enseignants propose de réaliser une vidéo d'une minute avec les élèves de Première suivant l'enseignement scientifique, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation.

M. Le Proviseur remercie les membres présents et lève la séance à 18h42

Secrétaire de séance
Lavinia RUSSET



Le Proviseur
Francis BAQUIE

